

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

**SÉANCE ORDINAIRE**

**DATE :** 26 novembre 2025

**HEURE :** 19 h 30

**LIEU :** Centre administratif de la MRC

---

**Sont présents :** BELLEFROID Martin, maire de Pike River  
BENOÎT Robert, maire de Sutton  
CHAMPAGNE Michelle, mairesse de Bromont  
CRANDALL Karen, mairesse de Saint-Armand  
DAGENAIS Lucie, mairesse de Freleighsburg  
DUBOIS Claude, maire de la Ville de Bedford  
DUNN Philippe, maire de Brigham  
DUPUIS Serge, maire d'East Farnham  
FOURNIER Amélie, représentante de Cowansville  
GARRICK RHICARD Tanya, mairesse de Stanbridge East  
GOYETTE Josée, mairesse de Saint-Ignace-de-Stanbridge  
LAFLAMME Denis, maire de Dunham  
MELCHIOR Patrick, maire de Farnham  
MILLER William, maire de Brome  
PATTERSON Lee, maire de Lac-Brome  
POULIN Vicky, mairesse de Sainte-Sabine  
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station  
SIMONEAU Jean, maire d'Abercorn  
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford  
TÉTREAULT Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge et préfet suppléant  
VAILLANCOURT Denis, maire de Bolton-Ouest

**Formant quorum** sous la présidence de Sylvie Beauregard, préfète et mairesse de Cowansville.

**Sont également présents :** Mélanie Thibault, directrice générale et greffière-trésorière, Nathalie Grimard, directrice générale adjointe, ainsi que le greffier M<sup>e</sup> David Legrand, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Prévisions budgétaires 2026
  - 3.1. Partie 1 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour l'ensemble (21) des municipalités (administration, aménagement, communication / immigration, carrières et sablières, développement économique, développement social, gestion de l'eau, entretien édifice, matières résiduelles, écocentre, pacte Brome-Missisquoi, sécurité incendie, transport collectif)
  - 3.2. Partie 2 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour vingt (20) municipalités (sécurité publique)
  - 3.3. Partie 3 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour dix-neuf (19) municipalités (transport adapté)
  - 3.4. Partie 4 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour seize (16) municipalités (évaluation)
  - 3.5. Partie 5 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour dix-neuf (19) municipalités (code municipal)
  - 3.6. Partie 6 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour dix (10) municipalités (abattage d'arbres)
  - 3.7. Partie 7 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour sept (7) municipalités (règlement d'emprunt)
  - 3.8. Partie 8 : Présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2026 pour dix-sept (17) municipalités (CAUCA)
4. Adoption de l'IPC pour l'application des règlements sur la rémunération des élus en 2026
5. Autorisation d'un mandat professionnel
6. Carrières et sablières
  - 6.1. Autorisation de verser aux municipalités les droits provenant des carrières et sablières pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

7. Aménagement
    - 7.1. Certificats de conformité hors comité, le cas échéant
      - 7.1.1. Règlement 1841-51-2025 modifiant le règlement de zonage – Ville de Cowansville
  8. Coordination des activités de l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie Montérégie pour l'année 2026 - Conclusion conditionnelle d'un mandat de services professionnels
  9. Évaluation
    - 9.1. Conclusion d'un contrat de gré à gré pour les licences, l'entretien et le soutien des applications de l'évaluation avec PG solutions pour l'année 2026
  10. Présentation des comités de travail 2026-2027 en vue de l'élection au conseil de décembre
  11. Dépenses supplémentaires à autoriser par le conseil, le cas échéant
  12. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2026
  13. Appui pour la mise en candidature au conseil d'administration de la FQM
  14. Correspondances
  15. Questions diverses
  16. Deuxième période de questions du public
  17. Levée de la séance
- 

**485-1125**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR  
APPUYÉ PAR KAREN CRANDALL  
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

**ADOPTÉ**

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Le conseil procède à la première période de questions du public.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026**

**486-1125**

**PARTIE 1 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR L'ENSEMBLE (21) DES MUNICIPALITÉS (ADMINISTRATION, AMÉNAGEMENT, COMMUNICATION / IMMIGRATION, CARRIÈRES ET SABLIERES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT SOCIAL, GESTION DE L'EAU, ENTRETIEN ÉDIFICE, MATIÈRES RÉSIDUELLES, ÉCOCENTRE, PACTE BROME-MISSISQUOI, SÉCURITÉ INCENDIE, TRANSPORT COLLECTIF)**

**IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT BENOÎT  
APPUYÉ PAR LEE PATTERSON  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 1 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant les activités de l'ensemble des municipalités soit :

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

• Administration	1 837 235 \$
• Aménagement	1 062 538 \$
• Communication / Immigration / Attraction	172 233 \$
• Carrières et sablières	1 690 000 \$
• Développement économique	3 371 099 \$
• Développement social	179 787 \$
• Gestion de l'eau	713 352 \$
• Entretien édifice	303 155 \$
• Matières résiduelles	2 371 971 \$
• Écocentre	1 863 746 \$
• Pacte Brome-Missisquoi	244 928 \$
• Sécurité incendie	179 074 \$
• Transport collectif	1 491 556 \$

De demander à l'administration de continuer le travail sur les modes de répartition en 2026 en vue de proposer divers scénarios pour 2027.

ADOPTÉ

**487-1125**

**PARTIE 2 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR VINGT (20) MUNICIPALITÉS (SÉCURITÉ PUBLIQUE)**

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 2 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant vingt (20) municipalités (à l'exception de Bromont) pour l'activité de Sécurité publique (Sûreté du Québec) pour un montant de 69 811 \$.

ADOPTÉ

**488-1125**

**PARTIE 3 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR DIX-NEUF (19) MUNICIPALITÉS (TRANSPORT ADAPTÉ)**

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÉTREAULT  
APPUYÉ PAR SERGE DUPUIS  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 3 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant dix-neuf (19) municipalités (à l'exception de Lac-Brome et Brome) et incluant l'entente de services pour les municipalités hors MRC d'Ange-Gardien et de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour l'activité du Service de transport adapté pour un montant de 1 035 280 \$.

ADOPTÉ

**489-1125**

**PARTIE 4 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR SEIZE (16) MUNICIPALITÉS (ÉVALUATION)**

**IL EST PROPOSÉ PAR LUCIE DAGENAIS  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 4 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant seize (16) municipalités (à l'exception de Bedford (Ville), Bromont, Cowansville, Farnham et Lac-Brome) pour l'activité du Service de l'évaluation municipale pour un montant de 714 101 \$.

ADOPTÉ

490-1125

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

**PARTIE 5 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR  
DIX-NEUF (19) MUNICIPALITÉS (CODE MUNICIPAL)**

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE GOYETTE  
APPUYÉ PAR DENIS LAFLAMME  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 5 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant dix-neuf (19) municipalités (à l'exception de Bedford (Ville) et Farnham) pour l'activité Code municipal pour un montant de 41 823 \$.

**ADOPTÉ**

491-1125

**PARTIE 6 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR  
DIX (10) MUNICIPALITÉS (ABATTAGE D'ARBRES)**

**IL EST PROPOSÉ PAR DENIS VAILLANCOURT  
APPUYÉ PAR LUCIE DAGENAIS  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 6 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant dix (10) municipalités (incluant Abercorn, Bolton-Ouest, Brigham, Bromont, Cowansville, Dunham, Freleighsburg, Lac-Brome, Saint-Armand et Sutton) pour l'activité Abattage d'arbres pour un montant de 55 486 \$.

**ADOPTÉ**

492-1125

**PARTIE 7 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR  
SEPT (7) MUNICIPALITÉS (RÈGLEMENT D'EMPRUNT)**

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS  
APPUYÉ PAR AMÉLIE FOURNIER  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 7 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 concernant sept (7) municipalités (incluant Bedford (Ville), Brigham, Bromont, Cowansville, Dunham, Pike River et Sutton) pour l'activité Règlement d'emprunt pour un montant de 83 199 \$.

**ADOPTÉ**

493-1125

**PARTIE 8 : PRÉSENTATION, POUR ADOPTION, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026  
POUR DIX-SEPT (17) MUNICIPALITÉS (CAUCA)**

**IL EST PROPOSÉ PAR LUCIE DAGENAIS  
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS  
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 8 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 concernant dix-sept (17) municipalités (excluant Brigham, Bromont, Cowansville et East Farnham) pour l'activité Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches pour un montant de 1 900 \$.

**ADOPTÉ**

494-1125

**ADOPTION DE L'IPC POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS SUR LA RÉMUNÉRATION  
DES ÉLUS EN 2026**

**CONSIDÉRANT** que l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2,1 % en moyenne d'octobre 2024 à septembre 2025;

**CONSIDÉRANT** que tous les règlements sur la rémunération en vigueur prévoient un ajustement en fonction de l'IPC;

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR TANYA GARRICK RHICARD**

**APPUYÉ PAR PATRICK MELCHIOR**

**ET RÉSOLU :**

D'augmenter la rémunération des membres du conseil, comme prévu aux règlements, selon l'IPC de 2,1 %, à compter de l'exercice 2026.

**ADOPTÉ**

**495-1125**

**AUTORISATION D'UN MANDAT PROFESSIONNEL**

**CONSIDÉRANT** que la MRC souhaite obtenir les services professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. (« RCGT ») pour l'accompagner dans l'analyse de certaines informations et documents;

**CONSIDÉRANT** que les parties souhaitent conclure un contrat de gré à gré, lequel sera le mode de passation, aux fins du *Règlement 02-0621 sur la gestion contractuelle de la MRC de Brome-Missisquoi*;

**CONSIDÉRANT** que le *Règlement 02-0621 sur la gestion contractuelle de la MRC de Brome-Missisquoi* permet de conclure le contrat visé de gré à gré en ce qu'il s'agit d'un contrat dont la dépense finale taxe nette n'excèdera pas le seuil d'appel d'offres de 133 799,99 \$ taxes nettes incluses;

**CONSIDÉRANT** que les critères de rotation du *Règlement 02-0621 sur la gestion contractuelle de la MRC de Brome-Missisquoi* ont été pris en considération dans le choix du fournisseur, et ce, en raison:

- Du degré d'expertise nécessaire;
- De la qualité des travaux, services ou matériaux déjà dispensés ou livrés à la MRC;
- De la qualité des biens, services ou travaux recherchés;

**CONSIDÉRANT** que RCGT est inscrite au *Registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter* (REA) de sorte qu'une déclaration d'intégrité n'est pas requise pour le contrat visé;

**CONSIDÉRANT** que RCGT détient un certificat de francisation délivré le 21 septembre 1981;

**CONSIDÉRANT** que RCGT n'est pas inscrit à la liste des entreprises non conformes au processus de francisation datée du 9 septembre 2025;

**CONSIDÉRANT** que RCGT n'est pas inscrite au RENA en date du jour;

**CONSIDÉRANT** que le contrat visé par la présente résolution portera le numéro 2025-41 aux fins de sa gestion administrative;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT BENOÎT**

**APPUYÉ PAR DENIS VAILLANCOURT**

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser la conclusion d'un mandat professionnel avec Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Le montant estimatif global de la dépense (honoraires et frais administratifs) est de 53 000 \$ plus les taxes applicables, auxquels s'ajoutent les débours, le cas échéant.

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

D'autoriser la directrice générale Mélanie Thibault à convenir des termes finaux quant à la portée du mandat et de l'autoriser à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'affecter une somme provenant du surplus accumulé équivalant à 50 % de cette dépense.

Que l'autre 50 % de cette dépense provienne d'une quote-part divisée entre les municipalités du territoire de la MRC selon les coûts réels encouru par la MRC, le tout, selon le pourcentage du tableau établi en fonction des critères de répartition suivants :

- 50 % selon la proportion du kilométrage visé dans la municipalité sur le kilométrage total;
- 50% selon la proportion du nombre total d'unités d'occupation visées dans la municipalité sur le nombre total;

Municipalité	Kilométrage visé	Unités d'occupation visées (nb)	Pourcentage
Abercorn	33,991	230	2,546 %
Bedford Canton	28,850	218	2,309 %
Bedford Ville	0,000	0	0 %
Bolton-Ouest	97,603	495	6,237 %
Brigham	77,214	381	4,865 %
Brome	14,738	48	0,768 %
Bromont	73,270	215	3,665 %
Cowansville	16,752	69	0,967 %
Dunham	215,048	1111	13,874 %
East Farnham	3,408	4	0,132 %
Farnham	90,492	168	3,894 %
Freightsburg	110,763	457	6,398 %
Lac-Brome	216,791	1044	13,493 %
Notre-Dame-de-Stanbridge	41,524	128	2,117 %
Pike River	48,533	227	2,977 %
Saint-Armand	112,705	700	8,036 %
Sainte-Sabine	47,323	103	2,135 %
Saint-Ignace-de-Stanbridge	61,070	179	3,054 %
Stanbridge East	50,933	273	3,350 %
Stanbridge Station	32,872	60	1,408 %
Sutton	240,176	1592	17,775 %
<b>TOTAL</b>	<b>1614,056</b>	<b>7702</b>	<b>100 %</b>

Que les municipalités locales soient tenues de payer leurs quotes-parts de toute facture dans les 30 jours de sa réception. À compter de la 31<sup>e</sup> journée de la date d'envoi de la facture, la MRC ajoute à toute partie de quote-part impayée le taux d'intérêt en vigueur fixé par résolution du conseil.

D'également prévoir le tout dans la prochaine version du règlement sur les quotes-parts en 2026.

**ADOPTÉ**

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

**CARRIÈRES ET SABLIÈRES**

**496-1125**

**AUTORISATION DE VERSER AUX MUNICIPALITÉS LES DROITS PROVENANT DES CARRIÈRES ET SABLIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2025**

**CONSIDÉRANT** qu'à l'égard du Règlement refondu 07-1112, les montants provenant de la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025 sont dorénavant versés aux municipalités au 31 mars, soustraction faite des frais de gestion;

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR**  
**APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID**  
**ET RÉSOLU :**

D'autoriser le versement d'une somme de 638 751,35 \$ aux municipalités de la MRC pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025, en date du 31 mars 2026, le tout, tel que présenté dans le tableau déposé séance tenante.

D'autoriser la directrice générale, Mélanie Thibault à signer les documents relatifs aux partages des sommes pour les sites « limitrophes » avec la MRC de La Haute-Yamaska conformément à l'entente précitée et d'autoriser le paiement des sommes requises par ladite entente, le cas échéant.

**ADOPTÉ**

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**AMÉNAGEMENT**

**CERTIFICATS DE CONFORMITÉ HORS COMITÉ**

**497-1125**

**RÈGLEMENT 1841-51-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE – VILLE DE COWANSVILLE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Cowansville a transmis à la MRC, le 19 novembre, le règlement numéro 1841-51-2025, modifiant le règlement relatif au zonage 1841;

**CONSIDÉRANT** que le règlement a pour objet de créer une nouvelle zone Cc-3, à même une partie de la zone Cc-1, de manière à permettre les usages reliés aux services de véhicules lourds et d'autoriser l'usage restauration dans la zone Cbb-5 ;

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR DENIS VAILLANCOURT**  
**APPUYÉ PAR KAREN CRANDALL**  
**ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 1841-51-2025 **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

D'autoriser le greffier à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

**ÉVALUATION**

**498-1125**

**CONCLUSION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LES LICENCES, L'ENTRETIEN ET LE SOUTIEN DES APPLICATIONS DE L'ÉVALUATION AVEC PG SOLUTIONS POUR L'ANNÉE 2026**

**CONSIDÉRANT** que le service de l'évaluation utilise le logiciel en évaluation de PG Solutions inc.;

**CONSIDÉRANT** que PG Solutions inc. est en processus de modernisation de ce logiciel;

**CONSIDÉRANT** que PG Solutions inc. nous propose un contrat annuel pour l'entretien, l'utilisation des licences et le soutien des applications, incluant les frais supplémentaires de la modernisation;

**CONSIDÉRANT** que le logiciel de PG Solutions inc. répond en bonne partie à nos besoins et qu'il serait coûteux et risqué de changer de fournisseur;

**CONSIDÉRANT** que les critères de rotation du *Règlement 02-0621 sur la gestion contractuelle de la MRC de Brome-Missisquoi* ont été pris en considération dans le choix du fournisseur, soit les conditions du marché;

**CONSIDÉRANT** que le fournisseur est inscrit au Registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter (REA) de sorte qu'une déclaration d'intégrité n'est pas requise pour le contrat visé;

**CONSIDÉRANT** que le projet est inclus au budget sous l'activité PG et le poste budgétaire 02-150-00-410;

**CONSIDÉRANT** que le contrat visé par la présente résolution portera le numéro 2025-45 aux fins de sa gestion administrative;

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise détient un certificat de francisation;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SIMONEAU  
APPUYÉ PAR VICKY POULIN  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser la conclusion d'un contrat avec PG Solutions inc. concernant l'entretien et le soutien des applications du logiciel en évaluation au montant de 44 839 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2026.

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉ**

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**PRÉSENTATION DES COMITÉS DE TRAVAIL 2026-2027 EN VUE DE L'ÉLECTION AU CONSEIL DE DÉCEMBRE**

Mélanie Thibault transmet de l'information aux membres du conseil en vue de l'élection en décembre des comités de travail 2026-2027.

**DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À AUTORISER PAR LE CONSEIL**

Aucune dépense supplémentaire n'est présentée à l'attention du conseil.

499-1125

**Procès-verbal de la  
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi**

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026**

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR  
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREAULT  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2026 comme stipulé ci-dessous conformément à la Loi et de publier un avis public à cet égard. **Toutes les séances ordinaires débuteront à 19 h 30** et se tiendront au centre administratif de la MRC de Brome-Missisquoi dans la salle Arthur-Fauteux (entrée arrière) au 749, rue Principale à Cowansville :

Mardi 20 janvier 2026	Mardi 25 août 2026
Mardi 17 février 2026	Mardi 22 septembre 2026
Mardi 17 mars 2026	Mardi 20 octobre 2026
Mardi 21 avril 2026	Mardi 17 novembre 2026
Mardi 19 mai 2026	Mercredi 25 novembre 2026
Mardi 16 juin 2026	Mardi 15 décembre 2026

**ADOPTÉ**

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

500-1125

**APPUI POUR LA MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQM**

**IL EST PROPOSÉ PAR KAREN CRANDALL  
APPUYÉ PAR VICKY POULIN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

D'appuyer la candidature de Lucie Dagenais au poste d'administratrice au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités.

**ADOPTÉ**

**CORRESPONDANCES**

Une correspondance est déposée à l'attention du conseil des maires.

**QUESTIONS DIVERSES**

Au nom de la MRC, la préfète, Sylvie Beauregard, remercie Patrick Melchior pour ses 6 années à titre de préfet de la MRC.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Le conseil procède à la deuxième période de questions du public.

501-1125

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR KAREN CRANDALL  
APPUYÉ PAR AMÉLIE FOURNIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

---

Sylvie Beauregard, préfète

---

David Legrand, greffier